



6 BONNES RAISONS DE REJOINDRE LA DÉMARCHE ÉCOQUARTIER

Comment aménager son territoire de façon durable ? Pour réduire l'impact de l'aménagement de la ville sur l'environnement, favoriser la qualité de vie, et intégrer l'évolution des normes, rejoindre la démarche ÉcoQuartier c'est l'assurance de bénéficier du meilleur accompagnement.



1 Agir concrètement pour la ville durable. C'est l'essentiel : la démarche ÉcoQuartier vise à donner des moyens concrets aux territoires pour devenir plus sobres, résilients, inclusifs et créateurs de valeur.

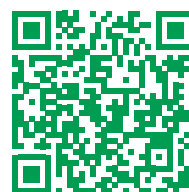
2 S'inscrire dans une démarche progressive pour se poser les bonnes questions et prendre les bonnes décisions en matière d'aménagement. Grâce au guide de l'aménagement durable, à 20 engagements et 20 indicateurs formalisés, vous aurez les moyens de vous poser les bonnes questions pour accompagner votre projet d'aménagement à toutes les étapes.

3 Intégrer un réseau local et national d'élus, de techniciens. Rejoindre la démarche, c'est bénéficier d'échanges avec plus de 300 porteurs de projets qui partagent vos problématiques et vos objectifs. Une occasion de vous nourrir de leur expérience.

4 Démontrer l'engagement de la collectivité dans le développement durable. Le label ÉcoQuartier est sans doute le plus connu du grand public. Les élus qui ont participé à la démarche en témoignent : il s'agit d'un marqueur fort pour les habitants tant sur le plan symbolique qu'en matière de co-construction.

5 Profiter d'un accompagnement financier et en ingénierie. Rejoindre la démarche ÉcoQuartier, c'est bénéficier d'accompagnements ciblés ainsi que d'ateliers locaux et nationaux, mais aussi d'un accès facilité à des financements (fonds vert, banque des territoires...).

6 Bénéficier d'une véritable reconnaissance à l'échelle nationale comme locale. ÉcoQuartier est à la fois une démarche et un label. La cérémonie annuelle orchestrée par le ministère de la Transition écologique, qui récompense les quartiers livrés et vécus, offre une forte visibilité aux territoires engagés.



ecoquartiers.logement.gouv.fr

Vous êtes intéressé ?

PRENEZ CONTACT AVEC
LA DDT (M) DE VOTRE
DÉPARTEMENT

